Image not found or type unknown

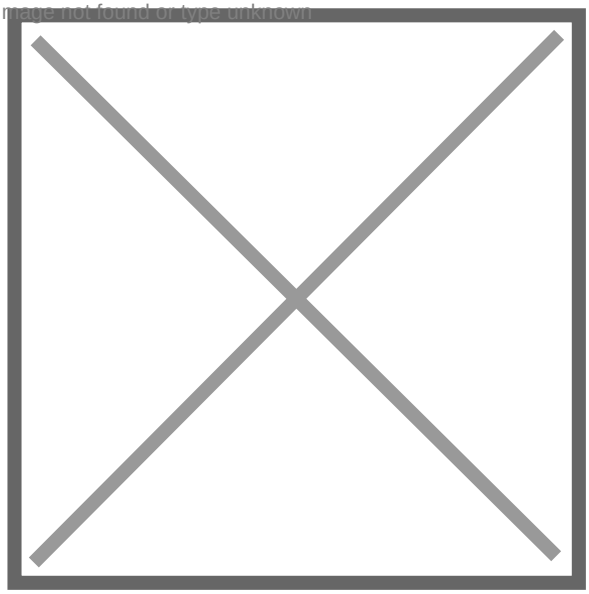

Possiblite d'opposition a une demande de mise sous tutelle

Par **camuset**, le **24/03/2009** à **20:22**

ce message s'adresse a Laure
Bonjour,
merci de votre réponse
il s'agit bien d'une mise sous tutelle
ma mere reside en maison de retraite depuis un peu plus d'un an
les 3 enfants participent aux frais d'hebergement sur decision de justice
a la demande d'une de mes soeurs ma mère a ete vu par 2 fois au moins par un médecin qui aurait decelé un début d'alzeimer (difficultés pour la toilette et gestion de ses biens)
notre soeur ainée peut etre afin d'interrompe momentanement sa participation aux frais a -t-elle fait cette demande ou par manque de confiance en nous?
mon autre soeur et moi-meme son fils ne voyons pas l'interet de cette mesure qui ne changera en rien notre particiation aux frais d'hebergement...
le placement en maison de retraite nous semble suffisant pour son encadrement et l'aide dont elle a besoin sachant qu'elle ne gere plus ses finances qui se résument a un minimum (assurances abonnements journaux produits d'hygiene)
il n'y a par ailleurs aucun soucis d'ordre financier ma soeur gere de façon plus qu'honnete et est la seule presente au quotidien et garde egalement a sa charge une partie des frais puisqu'elle fait les courses pour ma mère....
pourriez vous m'indiquer la procedure que nous puissions envisager afin de nous opposer a cette mesure?
merci de l'attention que vous voudrez bien porter à notre problème
Cordialement,
Hubert

Copyright © 2025 Experatoo.com - Tous droits réservés